Image not found or type unknown

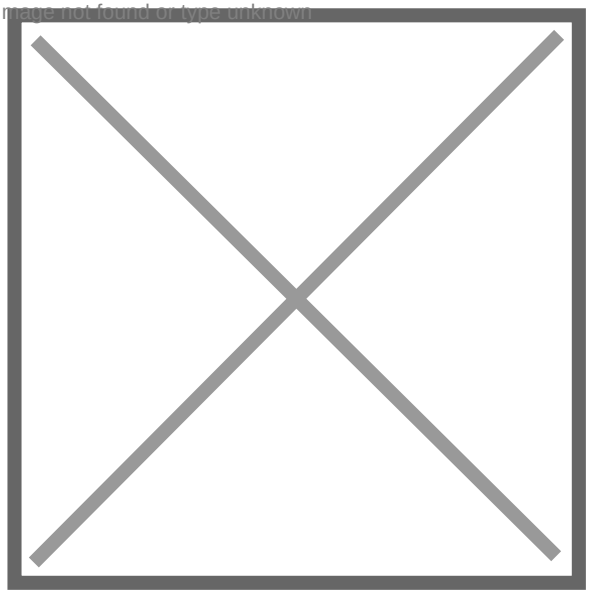

Toiture mitoyenne et dégats des eaux

Par **degrate**, le **31/08/2008** à **13:27**

Bonjour,
je suis propriétaire d'une maison à la toiture mitoyenne.Ma toiture est neuve.Les voisins ont décidé de refaire leur toiture donc ont tout découvert et du coup il y a des trous dans notre toiture et une bache pour couvrir.Cela ne gene pas le couvreur de laisser notre toiture comme ça avec une simple bache que j'ai mise moi-meme.Quel recours puis-je avoir quelles sont les démarches à faire si dégats des eaux chez moi.merci à vous c'est urgent.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés